

## Présentation du Cercle des partenaires de la culture à l'hôpital

Le Cercle des partenaires est constitué de quatorze entreprises et fondations qui se sont engagées dans le développement de la culture à l'hôpital aux côtés des ministères de la Culture et de la Communication et de la Santé. Chaque année, le Cercle apporte un soutien financier pour la mise en œuvre de jumelages entre des hôpitaux et des équipements culturels. Ce financement intervient seulement après la validation du projet dans le cadre de la convention régionale DRAC/ARH.

Chaque entreprise ou fondation choisit de financer un ou plusieurs jumelages selon des critères qui lui sont propres : son implantation, les publics auxquels elle souhaite apporter son soutien en priorité... Il faut que le projet s'intègre dans l'image de l'entreprise et qu'il ait un certain impact médiatique.

Le Cercle des partenaires n'est pas une structure juridique, ses membres conservent leur indépendance et il n'est pas possible d'intervenir dans leurs choix. Mais on peut faire figurer la possibilité de ce financement dans la rédaction d'un projet.

En région, il faut penser aussi à solliciter des soutiens au niveau local (collectivités territoriales, entreprises).

Entreprises et fondations membres du Cercle des Partenaires de la Culture à l'hôpital :

- Aventis.
- Fondation Air France.
- Fondation Banques CIC pour le livre.
- Fondation Bayer santé.
- Fondation Électricité de France.
- Fondation internationale Carrefour.
- Fondation France-Telecom.
- Fondation Hachette..
- Fondation Ronald Mc Donald.
- Fondation Suez.
- GlaxoSmithKline.
- Roche.
- Sanofi Synthelabo.
- Servier.